

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
29	1

Date de la convocation
3 avril 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 18 Avril 2019

et publication le 18 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 17 heures 30,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Cité Administrative de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Christian Jouan – Fabienne Perrot – Michel Jan – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Laurent le Corre – Lionel Gainon – Pascal Not – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Patrick Lijeour – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boedec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe

**Contribution à l'acquisition d'équipements en faveur
de l'APAPP, ALAC-CB et BRETON BIKES dans le cadre de l'appel à projets
du Département pour le développement des Sports Nature**

Le Président expose que la CCKB a l'opportunité de contribuer à l'acquisition d'équipements en faveur de l'APAPP, de l'ALAC-CB et de BRETON BIKES dans le cadre de l'appel à projets du Département pour le développement des Sports Nature.

Le Président rappelle que le Kreiz Breizh, réputé territoire « d'excellence des Sports Nature », accueille chaque année plusieurs manifestations d'envergure : Guerlédan Sports Nature, Kreiz Breizh Elite, Championnat de France de CO... Ce territoire a également une identité touristique connue et appréciée au-delà de ses frontières grâce notamment à ses atouts paysagers et environnementaux propices aux activités « Sports Nature » : on y vient pratiquer, en itinérance ou sur de petites boucles, la randonnée sous toutes ses formes (pédestre, cyclique, nautique, etc...)

Le Kreiz Breizh est également doté d'équipements locaux œuvrant dans le domaine des « Sports Nature », situés stratégiquement en trois pôles sur le territoire, aux abords de plans d'eau, le long du Blavet ou encore du Canal de Nantes à Brest :

Côté Blavet avec le Pôle de Trémargat :

→ **La Base nature et nautique de Trémargat**, située en bordure de la réserve d'eau potable du lac de Kerné Uhel (70 ha), jouit d'un environnement sauvage et isolé. Cet équipement communautaire, géré par l'association « APAPP », propose l'encadrement de diverses animations Sport Nature avec des éducateurs diplômés (activités nautiques, pêche, grimpe d'arbre, tir à l'arc, course d'orientation, balades guidées faune et flore...). La base dispose de quatre aires de camping pour recevoir des groupes sous tentes ainsi que six tentes canadiennes.

L'équipement est accessible aux différents handicaps mais des aménagements sont à prévoir pour rendre également accessibles les différentes activités autour de la base.

Depuis trois ans, l'APAPP organise des manifestations « Sport Nature Adapté » en partenariat avec la MDPH, les SESSAD, les IME... L'association gestionnaire souhaite développer et conforter la spécificité de la base de Trémargat en termes d'accueil handicap.

Côté Canal de Nantes à Brest avec le Pôle de Glomel et le Pôle de Bon Repos/Gouarec :

Dans le cadre de la valorisation actuelle du Canal de Nantes à Brest par le Département, deux pôles s'affirment sur le Kreiz Breizh :

→ **Le Pôle de Glomel** avec deux sites complémentaires :

- La Base nature et nautique de Créharer est idéalement située à l'entrée du territoire sur le Canal de Nantes à Brest. Cet équipement communautaire, géré par l'association « ALAC-CB », propose de la location de vélos, de canoës-kayaks notamment pour la « descente des glissières » (15) et de l'encadrement d'animations via des prestataires partenaires. L'ALAC-CB gère également, à 3 kilomètres de distance de Créharer, la maison éclésièrre de Pont Len à Glomel : petite restauration, vente de produits locaux et animations type marché artisanal...
- L'Etang du Corong, accolé au Camping de Glomel, est situé à 4 kilomètres de Créharer. Les activités sur ce site sont également gérées par l'ALAC-CB : pratique de la voile, canoë, paddle, pédalo, course d'orientation, escalade, tir à l'arc... Le camping de Glomel bénéficie du label « camp marabout » et du label « vélo et pêche »....

→ **Le Pôle Bon Repos-Gouarec :**

Situé également aux abords du Canal de Nantes à Brest à une vingtaine de kilomètres de la Base de Créharer, ce pôle jouit d'un cadre exceptionnel avec plusieurs sites à découvrir : Abbaye de Bon Repos, Chemin de fer touristique de Bon Repos, Vallée du Daoulas, Forges des Salles, Landes de Liscuis, Site de la Chapelle de la Pitié...

Ce pôle repose aujourd'hui sur deux opérateurs :

- Breton Bikes gère le Camping de Gouarec et y propose de la location de vélos, de canoës-kayaks, de barques... Spécialisé dans l'organisation d'excursions et d'itinéraires vélos, Breton Bikes gère également la maison éclésièrre du bout du pont à Gouarec en proposant une halte en rando-gîte
- Tourisme Kreiz Breizh Communauté (office et pays touristiques du Kreiz Breizh) occupe la maison éclésièrre de Bon repos via l'installation saisonnière d'un bureau d'informations touristiques avec espace d'exposition, boutique du terroir et billetterie (vente carte de pêche). Stratégiquement bien situé, l'Office est ainsi en mesure de recueillir les besoins des randonneurs et visiteurs le long du Canal et de les transmettre aux différents partenaires afin de travailler en réseau les suggestions d'amélioration....

A ce titre, le Président considère que le développement des Sports Nature est un réel enjeu pour le territoire. Il s'agit ici de :

- Conforter l'identité de pôle d'excellence des Sports Nature en Kreiz Breizh en renforçant les activités existantes et en innovant,
- Miser sur les spécificités et expertises du territoire, notamment renforcer l'image d'un pays d'accueil handicap (à notre actif : accessibilité du sentier de l'AMV, accessibilité du refuge des loups, accessibilité au spectacle Son et Lumière, événements sports nature dédiés à l'handicap sur la base de Trémargat...),
- Développer de nouvelles cibles : activités sports nature dédiées aux adolescents (Trottinettes électriques, Trek/bivouac, parcours Rand'eau vive, parcours défi type Koh Lanta...),
- Mutualiser au mieux les équipements Sports Nature sur le territoire,
- Valoriser, mettre en réseau et développer les partenariats autour des actions Sports Nature via Tourisme Kreiz Breizh Communauté, et en impliquant à terme d'autres partenaires (Offices des Sports, Fédération de Pêche, etc...)
- Elargir les propositions d'activités et l'encadrement d'animations en investissant de nouveaux sites ou plans d'eau sur le Kreiz Breizh.

Dans le cadre de l'appel à projet du Département, la CCKB peut bénéficier d'une aide à hauteur de 50 % sur l'acquisition d'équipements Sports Nature. Après avoir concerté les trois premiers partenaires, une proposition d'investissements et une répartition de cofinancement sont soumises au conseil communautaire pour l'année 2019 :

Utilisateurs	Dépenses prévisionnelles 2019	Département 50 %	CCKB 25 %	Utilisateurs 25 %
Breton Bikes	3 700 € 1 ponton modulaire et 4 kayaks	1 850 €	925 €	925 €
APAPP	17 970 € 15 kayaks, 5 dossierets handi, 5 pagaies réglables, 4 potences handi pour tir à l'arc, 1 aviron, 12 gilets, 2 GPS géocach	8 985 €	4 492,50 €	4 492,50 €
ALAC- CB	18 310 € 15 VTT, 35 casques VTT, 9 trottinettes électriques, 4 vélos électriques, 10 kayaks, 30 gilets, 26 casques kayaks, 3 paddles, 3 pagaies, 2 antivols vélo	9 155 €	4 577,50 €	4 577,50 €
TOTAL	39 980 €	19 990 €	9 995 €	9 995 €

Des conventions de mise à disposition du matériel seront à rédiger avec les trois utilisateurs après acquisition des équipements. Celles-ci proposeraient une mise à disposition sur 1 an avec location du matériel avant cession aux utilisateurs et préciseraient le montant de location à chaque utilisateur, en fonction de sa contribution à hauteur de 25 %. Ces conventions préciseraient également les modalités de location avec chaque utilisateur, leur laissant la possibilité d'échelonner le paiement en 1, 2 ou 3 fois sur l'année 2019. Le matériel leur appartiendrait en 2020 une fois leur contribution soldée.

Le président informe également que le Département relance l'appel à projets pour l'année prochaine avec les mêmes modalités d'intervention, à savoir :

- plafond de subventionnement à 50 % des dépenses d'investissement
- maximum de 40 000 € par EPCI
- dans la limite de l'enveloppe départementale de 200 000 € dont la répartition tendra à se faire de manière équitable sur l'ensemble du territoire costarmoricain.

Ainsi, il pourrait être envisagé de poursuivre le développement des Sports Nature pour le Kreiz Breizh en développant la mise en réseau et le partenariat autour des actions Sports Nature.

Pour l'année 2019, le Président propose d'acquérir les équipements en faveur de l'APAPP, ALAC-CB et BRETON BIKES en contribuant à hauteur de 25 % sur l'investissement, selon le plan de financement ci-dessus. Le président propose de rédiger des conventions de mise à disposition du matériel pour une période d'un an avant cession aux utilisateurs.

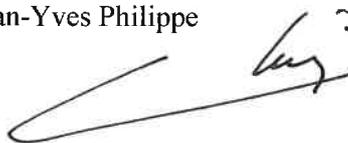
Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Décide d'acquérir les équipements précités en faveur de l'APAPP, ALAC-CB et BRETON BIKES en contribuant à hauteur de 25 % de l'investissement,

Décide d'établir des conventions de mise à disposition du matériel pour une période d'un an avant cession aux utilisateurs.

Mandate le Président pour procéder aux achats s'inscrivant dans ce cadre.

Le Président,
Jean-Yves Philippe

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JY Philippe', written over a horizontal line.